



Église des Pays de l'Ain

1^{er} décembre 2016

n° 12

Sommaire en dernière page

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

Lettre pastorale pour la nouvelle année liturgique

27 novembre 2016

1^{er} dimanche de l'Avent



Illustration : Mgr Pascal Roland devant la Basilique d'Ars, le 20 novembre 2016, pour la clôture du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde

Chers amis,

Voilà déjà un an, le pape François nous invitait à entrer dans une année jubilaire centrée sur la miséricorde divine. J'espère qu'au cours de ce jubilé extraordinaire, comme le recommandait le successeur de Pierre, vous vous êtes vraiment *laissés surprendre par Dieu* et que vous l'avez vu *ouvrir son cœur pour vous répéter qu'il vous aime et qu'il veut partager sa vie avec vous* (*Misericordiae Vultus* n° 25).

En refermant la porte sainte, le 20 novembre, lors de la fête du Christ Roi, nous n'avons pas signifié que la miséricorde était une affaire classée. Bien au contraire, tout ne fait que commencer ! Nous manifestons seulement que le premier temps de recentrement et de ressourcement est achevé et qu'il s'agit maintenant de persévérer fidèlement dans l'accueil et l'annonce de la miséricorde à tous, puisque celle-ci est la *carte d'identité de notre Dieu* (François) et que *la crédibilité de l'Eglise passe par le chemin de l'amour miséricordieux et de la compassion* (*Misericordiae Vultus* n° 10).

Pour ce qui est de notre diocèse, tout au long de l'année 2017 (du 25 janvier au 10 décembre), nous aurons la chance de poursuivre notre chemin de miséricorde en étant guidés et encouragés par la belle figure de sainteté offerte par saint Vincent de Paul. Nous ferons en effet mémoire du quatrième centenaire de son arrivée comme curé à Châtillon-sur-Chalarnonne (vous trouverez le programme en consultant le site www.vincentdepaul2017.org).

En son temps saint Vincent de Paul s'est converti en se laissant inspirer et conduire par l'Esprit Saint, qui le poussait à proclamer partout l'Évangile de la miséricorde : aussi bien auprès des orphelins que des galériens, des malades que des futurs prêtres, des riches que des pauvres, des femmes que des hommes, des personnes proches que des peuples lointains. Aujourd'hui, il nous revient de l'imiter avec détermination pour que la miséricorde divine continue de rejoindre les hommes de notre temps.

Pratiquer les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles

Tout au long de l'année écoulée, le pape François n'a pas cessé de réveiller notre conscience souvent endormie, en nous encourageant à pratiquer les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles. Aussi je vous invite à reprendre, individuellement et en communauté paroissiale, la liste des 14 œuvres de miséricorde

2 • EPA Décembre 2016

(voir Conseil Pontifical pour la Nouvelle Évangélisation : *Les œuvres de Miséricorde corporelles et spirituelles* Editions Mame) et à vous demander celles qui doivent être développées, en fonction des appels que Dieu vous adresse dans votre prière et à travers les besoins objectifs locaux.

Pour ce qui est des œuvres de miséricorde corporelles, nous avons certainement à nous interroger plus particulièrement sur *l'accueil des étrangers, la visite aux malades et l'accompagnement des défunts*. Voyez ce que vous pouvez faire dans ces domaines,

là où vous êtes. Quant aux œuvres de miséricorde spirituelles, il y a également beaucoup à faire pour secourir nos contemporains déboussolés dans un monde en perte de repères : *conseiller ceux qui sont dans le doute, enseigner les ignorants, avertir les pécheurs, consoler les affligés, pardonner les offenses, supporter patiemment les personnes ennuyeuses et prier pour les vivants et les morts*. Là aussi, demandez-vous ce qui doit être réalisé très concrètement, pour être témoins de la miséricorde du Père.

Dans ce monde qui connaît des changements en profondeur, croire en Jésus-Christ ne va plus de soi et nous réalisons qu'être chrétien est un choix personnel, d'autant plus exigeant que le milieu ambiant n'est généralement pas porteur. Autrefois nos ancêtres ont traversé les mers pour aller évangéliser des terres lointaines. Aujourd'hui



*Saint Vincent de Paul
curé de Châtillon
patron des œuvres de charité*

la terre inconnue est à nos portes : c'est la société en pleine mutation qu'il s'agit d'évangéliser. La situation est tout aussi déstabilisante que le déplacement vers un pays étranger, car les modèles qui ont prévalu sont en train de s'effacer. Ainsi, par exemple, on ne peut plus concevoir la catéchèse des enfants comme on l'a fait durant des décennies. Les modes de vie, les évolutions sociales et économiques nous pressent d'organiser les choses autrement pour être fidèles à notre mission.

Face à cette aventure deux écueils nous guettent : la tentation d'un retour en arrière et celle de la fuite en avant. Si nous cherchions à reproduire un passé idéalisé, nous deviendrions très rapidement un musée sans vie. Et si nous édulcorions l'Évangile dans l'intention naïve de le rendre plus attrayant, nous ressemblerions au *sel devenu fade, qui ne vaut plus rien, qu'on jette dehors et que les gens piétinent* (Matthieu 5, 13). Les conditions de vie ayant changé, il faut annoncer le même Évangile mais de façon nouvelle.

**Nous ne saurions nous contenter
d'être des croyants,
ni même des pratiquants routiniers.
Le pape François nous demande
de tous devenir des disciples missionnaires**

Cette nouveauté ne relève pas de recettes miracles, mais elle est liée à notre propre conversion. L'avenir de l'évangélisation ne dépend pas d'abord d'une technique à mettre en œuvre, comme si la mission était notre affaire ! Mais elle dépend de notre capacité à nous laisser saisir et régénérer par l'Esprit Saint pour suivre le Christ de plus près. Nous ne connaissons de fécondité que si nous renonçons humblement à tout maîtriser, pour laisser Dieu agir comme il l'entend. En fin de compte, la mise à l'épreuve que nous traversons, le dépouillement que nous subissons, la pauvreté à laquelle nous sommes contraints, présentent l'avantage

de nous purifier et de nous conduire à l'essentiel.

Nous ne saurions nous contenter d'être des *croyants*, ni même des *pratiquants* routiniers. Le pape François nous demande de tous devenir des *disciples missionnaires*. Cela comporte deux exigences. D'une part, la nécessité d'entretenir une relation personnelle avec le Christ Sauveur. D'autre part, l'implication dans une communauté paroissiale qui a vocation d'être comme une famille où chacun est accueilli et trouve sa place. On peut ajouter qu'être *disciple missionnaire* conduit à renoncer au paradigme permis/défendu, pour entrer dans la dynamique du chemin et la logique de la croissance.

**Trois orientations prioritaires :
communauté fraternelle,
périphéries existentielles et familles**

Les orientations prioritaires que j'avais données l'an dernier restent valables. Tout d'abord, poursuivre un chemin de communion fraternelle. L'urgence est à la communion dans le service de l'annonce de la Bonne Nouvelle. Nous n'avons que trop perdu d'énergie à nous regarder nous-mêmes, à nous quereller sur des options idéologiques, à rivaliser pour exercer un pouvoir, à nous blesser mutuellement par des jugements fratricides et des condamnations sans appel. C'est en obéissant ensemble au Père et en accomplissant notre mission commune au service des autres, que nous serons *la maison et l'école de la communion* (Saint Jean-Paul II).

Ensuite, sortir aux périphéries existentielles pour annoncer l'Évangile de la miséricorde. Le pape François enseigne que le *disciple missionnaire* est constamment en état de sortie. Il sort de ce qui rassure : le petit groupe d'amis, mais également les préjugés, les certitudes idéologiques, les illusions spirituelles. Sortir de soi, c'est aussi prendre le risque

de la rencontre avec Jésus, une rencontre en vérité, une rencontre qui entraîne dans l'inconnu. Sortir de soi, c'est accepter d'être mis par Jésus en communion avec des personnes que l'on n'a pas choisies, pour vivre le mystère de la fraternité universelle. Sortir de soi, c'est accepter de participer à la mission du Christ afin de témoigner à tous de la joie de l'Évangile. Bref, sortir de soi, c'est trouver du sens à sa vie en la donnant aux autres.

Enfin, il y a la pastorale de la famille. J'insiste notamment pour que l'on attache un soin particulier à la préparation au sacrement de mariage. Comme je l'avais demandé l'an dernier, il convient de relire nos pratiques pour améliorer et enrichir les parcours de préparation au sacrement de mariage, de vivre cette préparation dans une dynamique catéchuménale, d'y associer l'ensemble de la communauté paroissiale, et d'assurer un accompagnement des jeunes couples dans la durée. Trop fréquemment nous avons envisagé la réception du sacrement comme un objectif en soi, au lieu de considérer ce dernier comme un don à recevoir pour un chemin de vie à poursuivre avec d'autres, à la suite du Christ Sauveur.

Un nouvel outil missionnaire

À l'échelle du diocèse, comme à celle de la paroisse, nous sommes tentés de nous contenter d'une pastorale de simple conservation et d'entretenir tant bien que mal ce qui existe. Osons remettre en cause des fonctionnements qui ont été pertinents et fructueux en leur temps, mais qui ne sont plus adaptés ! Ainsi, constatant que les services diocésains ne correspondaient plus aux besoins réels des paroisses ni à ceux de la nouvelle évangélisation, et prenant acte qu'il était par ailleurs difficile de renouveler les responsables, j'ai décidé de faire évoluer les traditionnels services diocésains vers un nouvel outil missionnaire destiné à mieux

servir la formation de la vie chrétienne.

Après une réflexion sur les services existants, j'ai institué un petit Conseil diocésain pour l'Évangélisation. Les membres du *Conseil diocésain pour l'Évangélisation* se mettront humblement à disposition des curés et des paroisses, non pas pour dicter ce qui doit être fait, ni pour réaliser la mission à la place des chrétiens du cru, mais pour aider à discerner les appels de l'Esprit, proposer des personnes ressource et les outils appropriés, mettre en réseau avec d'autres initiatives fructueuses, accompagner le projet missionnaire le temps nécessaire. N'hésitez donc pas à les solliciter !

À tous et à chacun je souhaite une bonne et sainte année : que la miséricorde divine ne cesse de vous renouveler pour que vous en soyez ses témoins infatigables !

+ Pascal ROLAND

« L'Église ressent fortement l'urgence d'annoncer la miséricorde de Dieu. La vie de l'Église est authentique et crédible lorsque la miséricorde est l'objet d'une annonce convaincante. Elle sait que sa mission première, surtout à notre époque toute remplie de grandes espérances et de fortes contradictions, est de faire entrer tout un chacun dans le grand mystère de la miséricorde de Dieu, en contemplant le visage du Christ. L'Église est d'abord appelée à être témoin véridique de la miséricorde, en la professant et en la vivant comme le centre de la Révélation de Jésus-Christ. Du cœur de la Trinité, du plus profond du mystère de Dieu, jaillit et coule sans cesse le grand fleuve de la miséricorde. Cette source ne sera jamais épuisée pour tous ceux qui s'en approcheront. Chaque fois qu'on en aura besoin, on pourra y accéder, parce que la miséricorde de Dieu est sans fin. Autant la profondeur du mystère renfermé est insondable, autant la richesse qui en découle est inépuisable. »

Pape François

Bulle d'indiction du jubilé de la miséricorde, Misericordiae Vultus, n° 25

Agenda de notre évêque

Du lundi 28 novembre

au jeudi 1^{er} décembre

Pèlerinage provincial d'élus du département à Rome

Vendredi 2 décembre

Service Accueil et Médiation pour la vie consacrée à Paris

Samedi 3 décembre

Journée Arc-en-Ciel

Messe inaugurale de l'église de Méziériat suite aux travaux

Dimanche 4 décembre

Journée de réflexion pour les jeunes organisée à Bourg par le service des vocations

Lundi 5 décembre

Rencontre des prêtres *fidei donum* à l'évêché

Mardi 6 décembre

Messe et bénédiction du nouveau prieuré des Bénédictines du Sacré-Cœur de Montmartre à Ars

Mercredi 7 décembre

Rencontre de l'économiste diocésain et du vicaire général

Messe et déjeuner avec les prêtres âgés de Seillon-Repos

Rencontre de l'équipe du Secours Catholique

Rencontre du directeur diocésain de l'Enseignement catholique

Conférence du P. Fabrice Loiseau «Rencontre avec les musulmans»

Du jeudi 8 au mercredi 14 décembre

Visite pastorale du groupement paroissial de Montrevel-en-Bresse

Jeudi 15 décembre

Conseil d'administration de l'Association

diocésaine

Messe et déjeuner avec le personnel de la curie diocésaine

Conseil du séminaire à Ars

Vendredi 16 décembre

Conseil épiscopal

Conseil d'administration de RCF

Samedi 17 décembre

Rencontre des séminaristes du diocèse

Du lundi 19 au mercredi 21 décembre

Visite canonique du Carmel d'Ars

Mardi 20 décembre

Soirée festive au séminaire d'Ars

Mercredi 21 décembre

Conférence de Michel Younes

«Courants internes à l'Islam de France et leur rapport au Coran»

Samedi 24 décembre

Messe de la nuit de Noël à la cathédrale de Belley

Dimanche 25 décembre - Noël

Messe à Belley

Du lundi 26 décembre

au dimanche 1^{er} janvier

Prédication d'une retraite pour jeunes en discernement de vocation à l'Abbaye de Fleury à Saint-Benoît-sur-Loire

Compte rendu de la session du Conseil presbytéral des 27 et 28 octobre 2016

Les 27 et 28 octobre 2016, le Conseil presbytéral s'est réuni autour de notre évêque, Mgr Pascal Roland. Depuis l'année dernière, la session d'automne se tient à l'Abbaye Notre-Dame des Dombes. C'est l'occasion de rencontrer la communauté du Chemin Neuf et de prier avec elle, en particulier pour l'unité des chrétiens. Plusieurs membres de la communauté ont partagé un repas avec nous : un consacré, membre du Conseil diocésain pour la vie consacrée, un séminariste en 1^{re} année de théologie et un couple (lui est chargé de la fabrication du fromage, elle est membre de l'équipe de l'aumônerie du centre psychiatrique de l'Ain).

Les membres du tout nouveau Conseil diocésain pour l'évangélisation ont rejoint notre assemblée pour la Messe, à l'issue de laquelle ils ont déjeuné avec nous et ont pris part à un temps d'échange, en présence des doyens. Cette session fut en effet l'occasion d'inaugurer la nouvelle formule décidée au début de l'été selon laquelle les doyens sont désormais invités à participer à la première partie de la réflexion du conseil presbytéral. Cette première partie portait sur la formation permanente des prêtres, le conseil diocésain pour l'évangélisation, la préparation au mariage et la pastorale des jeunes. La deuxième partie portait sur la réalisation du vade mecum diocésain de l'évangélisation, les priorités pour les prochaines sessions et quelques informations diverses.

1. Formation permanente

Le bilan des **journées en archidiaconé** au printemps est positif. La formule satisfait la plupart des prêtres : une intervention, un temps d'échange avec l'intervenant, la Messe, le repas, un moment de détente, un

temps en carrefours et une mise en commun. L'unité de thème dans les trois archidiaconés favorise l'unité du presbyterium. Cette année, il s'agissait d'une réflexion sur la pastorale des funérailles, dans la perspective de l'évangélisation. Le style du père Emmanuel Faure a été apprécié de tous. Pour les journées de 2017, les prêtres sont invités à réserver la date dès maintenant, de sorte qu'il y ait moins d'absents : 24 avril (Saint-Pierre Chanel), 22 mai (Saint-Jean-Marie Vianney), 29 mai (Saint-Anthelme). Ces journées pourraient avoir lieu à Châtillon-sur-Chalaronne, autour de la figure de Saint Vincent de Paul en lien avec le curé de la paroisse et les Filles de la Charité, dans le prolongement de l'année de la Miséricorde divine. Un livret comme celui du carême 2016 est en préparation et devrait paraître en janvier.

A la fin du mois de mars prochain, une trentaine de prêtres du diocèse auront suivi les sessions Talenthéo « **Pasteurs selon mon cœur** » mentionnées plusieurs fois dans les comptes rendus du Conseil presbytéral. Cette formation a déjà aidé plusieurs d'entre eux à mettre en place des initiatives paroissiales comme le lancement des parcours Alpha ou la fondation de petites fraternités autour de la Parole de Dieu, orientées vers la rencontre avec le Christ et le dynamisme missionnaire. Mais pour faire fructifier cette formation, la plupart auraient besoin d'être aidés. Plusieurs moyens sont proposés : faire la relecture de l'année à la lumière des « cinq essentiels » (adoration, formation, fraternité, service, évangélisation), se rencontrer à deux ou trois pour se stimuler, faire appel à l'un ou l'autre des trois intervenants de ces sessions résidant dans le diocèse, participer aux lundis de Talenthéo (à Lyon ou à Paris).

Par ailleurs, il faut commencer à prévoir la prochaine **session du presbyterium** à Paray-le-Monial, en novembre 2017.

Une **question générale** se pose au sujet des formations proposées : doivent-elles être privilégiées par rapport aux demandes du ministère ? Pour développer la fraternité sacerdotale, la communion diocésaine et la fécondité de la mission, l'évêque demande de savoir prendre du recul et de relativiser un peu les exigences immédiates du ministère.

2. Conseil diocésain pour l'évangélisation

Le conseil diocésain pour l'évangélisation a été constitué le 1^{er} octobre 2016. Il est composé de quatre membres : M. Raphaël De Haas (25 ans, marié, animateur en pastorale au collège Jeanne d'Arc), Sœur Catherine Maïdiotou (Sœur de Saint-Joseph, grecque, en France depuis quatre ans, en mission au Secours Catholique où elle enseigne le français à des migrants), M. Daniel Revaud (Diacre permanent, responsable du Sedif et du catéchuménat, 3 enfants et 3 petits enfants), Mme Damienne Van Beck (mariée, 2 enfants, au service de la catéchèse spécialisée). Au sein de ce conseil, le père Emmanuel Faure est chargé d'intervenir à titre de conseiller et de formateur.

Ce nouveau conseil, fruit de la réflexion sur les services diocésains, n'est pas encore opérationnel. Il reste encore à définir ses moyens d'action. Mais il est d'ores et déjà constitué ; il convient d'informer les paroisses de son existence et du principe de sa mission à leur service, pour accompagner leur réflexion et la mise en œuvre de leurs projets missionnaires. Il y aura davantage de communication lorsque ce conseil sera opérationnel.

En attendant, pour les besoins des paroisses en matière de catéchèse, Mme Maïté Nicaise, M. Daniel Revaud et Mme Damienne

Van Beck restent disponibles. Pour des formations en paroisses, Il est aussi possible de faire appel à quelques laïques en mission ecclésiale comme Mme Brigitte Rude. Les autres services (famille, jeunes, santé, Sedif, aumônerie de la prison) continuent à fonctionner comme avant. Les journées de la Diaconie devraient également se poursuivre.

3. Préparation au mariage

La question de la préparation au mariage a été l'objet de nombreuses rencontres au cours de ces dernières années. Comment continuer le travail ? Des laïcs participant aux préparations demandent des outils. Le débat avec les doyens a mis en lumière trois difficultés, trois principes et trois outils.

Parmi les **trois difficultés** signalées, la première est celle de l'adaptation de la préparation aux couples : certains ont quelques connaissances et habitudes religieuses, la plupart aucune ; beaucoup ont déjà plusieurs années de vie commune et des enfants (parfois déjà adolescents), d'autres auraient tendance à négliger l'importance de la fécondité ; de plus en plus de couples se décident assez tardivement. Une autre difficulté vient du fait que le mariage est trop facilement envisagé comme un but, alors qu'il devrait être compris comme le point de départ d'un chemin de foi sur lequel il faudrait pouvoir accompagner les époux ; l'idéal serait qu'après le mariage tous participent à un groupe de soutien fraternel, telle une équipe Notre-Dame. Enfin, dans la préparation, il est parfois difficile d'articuler les rôles respectifs du prêtre et des laïcs (nombre, contenu et forme des rencontres).

Pour répondre à la mission de l'Eglise et aux attentes profondes des futurs époux, **trois principes** ont été rappelés. La préparation au mariage doit être d'emblée un lieu de première annonce du Christ et de découverte de l'Eglise, avec un langage simple, accessible

à tous et fondé sur la Parole de Dieu ; il convient que les futurs époux soient invités à l'assemblée dominicale et qu'ils soient présentés et accueillis par la communauté chrétienne. La préparation doit suivre un cheminement catéchuménal respectant les gens et les aidant à prendre du temps pour mûrir leur engagement et comprendre qu'il s'agit d'une vie avec le Christ ; leur demande doit être resituée en cohérence avec les autres sacrements, en particulier l'Eucharistie. En outre, pour répondre aux questions fondamentales que pose le mariage, une formation anthropologique et culturelle est nécessaire (vision chrétienne du mariage, de l'homme et de la femme, des facultés d'intelligence et de volonté, des passions et des vertus). Pour aider les couples à être à la fois des hommes et des femmes debouts et d'authentiques disciples du Christ, une année n'est pas de trop (comparez au temps de séminaire ou de noviciat).

Trois outils ont été évoqués. Le premier outil est la journée annuelle de formation destinée aux laïcs et aux prêtres et organisée par la pastorale diocésaine de la famille : l'objet de la prochaine formation (samedi 3 décembre 2016) est le mariage comme sacrement de salut (matin) et le déroulement des préparations (après-midi). Ensuite il est suggéré de réaliser une « boîte à outils » diocésaine contenant des fiches de préparation, élaborées par des paroisses ou par la pastorale de la famille ; cette boîte pourrait contenir la liste de personnes ressources, par exemple pour l'explication des méthodes de régulation naturelle des naissances. Enfin, il est demandé de revoir et d'enrichir les orientations diocésaines de 2002 en fonction des exigences du contexte nouveau et de rééditer le livret diocésain de famille catholique en intégrant les mises à jours demandées par le conseil épiscopal.

4. Pastorale des jeunes

Le débat sur la pastorale des jeunes a seulement été amorcé en vue d'une réflexion ultérieure plus approfondie avec le responsable diocésain. Trois remarques ont été faites. La pastorale des jeunes est très différente selon les années, en fonction des grands événements, en particulier les Journées mondiales de la jeunesse. En dehors de ces événements, il est difficile de voir les jeunes : tant au niveau diocésain qu'au niveau paroissial. Est-ce que tous partent ailleurs pour leurs études ? Se pose donc la question de savoir comment les rencontrer et les intéresser. D'autre part, suite à la question d'un doyen, l'évêque demande de faire le point en doyenné sur la question de l'âge de la confirmation : faut-il favoriser ou non une certaine unité de pratique et laquelle ?

5. Vade mecum diocésain pour l'évangélisation

L'élaboration du *Vade mecum diocésain pour l'évangélisation* se poursuit. Il s'agit notamment de rassembler en un ou plusieurs classeurs les textes et les formulaires officiels en vigueur, selon les *triamunera*, en prévoyant aussi des fiches pratiques sur les différentes questions pastorales et administratives (avec un accès sur le site du diocèse pour les mises à jour). Une commission de travail est constituée pour réaliser le chapitre sur les sacrements de l'initiation chrétienne. Il lui est demandé de travailler dans une **problématique** incluant à la fois l'unité et la dynamique des trois sacrements de l'initiation chrétienne, dont le sommet est l'eucharistie, et les « cinq essentiels » de la vie avec le Christ (adoration, formation, fraternité, service, évangélisation). Le vade mecum devra mettre en lumière le **dialogue pastoral** du Christ : la plupart du temps, il n'entre pas dans le jeu des questions qui lui sont posées, il déplace le questionnement pour guider le cheminement des gens. Pour

leur permettre de rencontrer le Christ et la communauté chrétienne, il faut mettre l'accent sur la liberté et sur le combat spirituel (sans omettre de parler de Satan comme le fait le pape François). Le vade mecum pourrait mentionner **quelques moyens pastoraux** recueillis dans l'expérience des paroisses pour la préparation des sacrements et la gestion des difficultés rencontrées.

A l'occasion du débat, a été suggérée l'idée d'un « parcours de vie chrétienne » destiné à ceux qui demandent quelque chose à l'Église : une sorte de « kit de la vie chrétienne ».

6. Priorités du conseil presbytéral

Les échanges ont fait émerger trois priorités. La première est celle de la **formation** des prêtres et des fidèles laïcs sur les fondements anthropologiques de la pastorale : en raison de la culture qui tend à s'imposer partout, cette formation est urgente et aura une incidence sur tout le reste. En nourrissant la foi de tous, cette formation favorisera la fraternité sacerdotale (sans oublier les prêtres aînés) et la collaboration avec les fidèles laïcs, le dynamisme missionnaire et la pastorale des vocations. L'expérience des conférences diocésaines sur l'islam encourage la poursuite de cette formule de diffusion par internet. Une commission est constituée pour stimuler le travail du conseil presbytéral sur cette question.

La deuxième priorité est celle de la **Parole de Dieu**. Les formations et l'ensemble de la vie diocésaine et paroissiale demandent à être fondées sur la Parole du Seigneur, à s'enraciner en elle : d'où l'importance de la lectio divina et des homélies dont il faudrait promouvoir la qualité.

La troisième priorité est celle de la **liturgie** et des sacrements. Quelques aspects ont été signalés : la cohérence des sacrements et de la vie dans le Christ, la pastorale du

baptême, l'importance d'une catéchèse et d'une pédagogie liturgique (sens des gestes, des lieux, importance du silence), la pratique de liturgies non sacramentelles pour ceux qui sont en chemin.

En ces trois domaines, il faut réfléchir aux besoins prioritaires et aux moyens à mettre en œuvre.

7. Informations diverses

• La fête de la famille

La préparation de cette fête diocésaine, le 26 juin 2016 à l'abbaye des Dombes, a été une belle dynamique au cours de laquelle beaucoup de liens ont été tissés entre les services diocésains, les mouvements (en particulier les différents mouvements scouts) et la communauté du Chemin Neuf. Comme dans une famille, on s'est efforcé que chacun puisse faire quelque chose, en privilégiant une certaine sobriété de moyens (un budget de 22 000 € dont la moitié pour le chapiteau). Malgré les conditions climatiques défavorables les jours précédents, la journée elle-même s'est très bien passée, avec environ 2 500 participants (entre 2 000 et 2 200 à la Messe), de toutes les générations, avec des gens de tout le diocèse. Le spectacle et l'interview de Damien Ricour a beaucoup marqué les gens. Félicitations à l'équipe de la pastorale de la famille qui a piloté le projet.

• Les Journées mondiales de la jeunesse

159 pèlerins du diocèse dont 63 mineurs, représentant tous les doyennés sauf un, ont participé aux Journées Mondiales de la Jeunesse en Pologne. Le 15 juillet, 136 d'entre eux, accompagnés par Mgr Pascal Roland, le Père Laurent Revel, plusieurs autres prêtres et plusieurs séminaristes, sont partis de la chapelle des Venues de Bourg-en-Bresse, après la Messe et une représentation du spectacle sur Saint Jean-Paul II.

Avant d'arriver à Brzeg (Bjeck) dans le diocèse de Wrocław (Vrozwaf), où le groupe devait séjourner du 20 au 25 juillet, il y eut les étapes de Prague, Auschwitz, Cracovie, Wadowice (ville natale de saint Jean-Paul II) et Czestochowa (sanctuaire marial national). La ville de Brzeg (35 000 habitants) a été choisie parce qu'elle est jumelée avec celle de Bourg-en-Bresse. Les pèlerins furent très bien accueillis dans les familles de la paroisse de la Miséricorde à laquelle Mgr Roland offrit une statue du saint curé d'Ars. A cette occasion les jeunes se sont montrés fiers de leur saint curé ! Ils ont été impressionnés par la foi fervente des nombreux paroissiens présents aux messes de semaine et par la dévotion à Notre-Dame de Czestochowa, priée chaque soir, à 21h, dans toutes les paroisses de Pologne. A Brzeg, le vendredi 22 fut marqué par la participation à une œuvre de miséricorde auprès des enfants handicapés de l'association Troska ; le samedi 23, par le passage de la Porte de la Miséricorde dans la Cathédrale de Wrocław.

Le 24 juillet, 23 autres pèlerins accompagnés par le Père Frédéric Pelletier a rejoint directement Cracovie. Le lundi 25, les deux groupes ont été accueillis par les familles de la paroisse d'Osieczany, à 35 km au sud de Cracovie : buffet magnifique, danses folkloriques animées par le curé et ses paroissiens ravis. La suite de ces JMJ (26-31

juillet) s'est déroulée à Cracovie, diocèse dont fut évêque Karol Wojtyła, le futur Jean-Paul II. Cracovie est aussi la ville du sanctuaire de la divine Miséricorde où se trouve le célèbre tableau que le Seigneur a demandé à Sainte Faustine Kowalska et le tombeau de celle-ci. Le mardi 26, la Messe fut célébrée sur la plaine du Błonia par le Cardinal Stanislas Dziwisz, archevêque de Cracovie et ancien secrétaire de saint Jean-Paul II. Elle fut suivie par le traditionnel festival de la jeunesse, alternant catéchèses, prières, messes, mais aussi concerts, spectacles et tournois sportifs. Le jeudi 28 fut marqué par l'accueil du Pape et le vendredi 29 par le chemin de croix. La veillée du samedi et la Messe du dimanche avec le Pape eurent lieu à 12km de Cracovie sur le Campus Misericordiae et rassemblèrent environ 3 millions de fidèles.

Sur le chemin du retour, les pèlerins ont fait une pause à l'abbaye Notre-Dame d'Élenberg, haut lieu de spiritualité en Alsace depuis le XI^e siècle, pour faire le bilan de ces JMJ, dont le thème était « *Heureux les cœurs miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde* » (Mt, 5, 7). Tous ont été fortement stimulés dans leur foi au Christ et dans leur volonté d'être ses témoins.

Les JMJistes du diocèse à Wadowice



• **Voix de l'Ain**

Le conseil presbytéral a été informé de la cession, le 31 août 2016, du capital du groupe HCR (Hebdomadaires Catholiques Régionaux, société éditrice des journaux Voix de l'Ain, Drôme-Hebdo, Voix de la Haute-Marne et Hebdo-Ardèche). Cette cession était devenue nécessaire en raison des difficultés rencontrées par la presse écrite et des capitaux dont elle a besoin pour y faire face. Les repreneurs trouvés par la direction d'HCR sont deux spécialistes de la presse hebdomadaire régionale : le groupe Sogemedia (éditeur d'une quinzaine de titres dans le Nord de la France, les Pyrénées et la Savoie) et La Manche Libre.

Depuis la création de la Croix de l'Ain en 1898, plusieurs actionnaires se sont succédés. Les quatre diocèses étaient devenus propriétaires du groupe à la fin de la Seconde Guerre mondiale : l'histoire se poursuivra avec les deux nouveaux actionnaires, qui seront à même d'assurer le développement du journal. M. Bernard Bienvenu a reçu la présidence du conseil de surveillance et M. Nicolas Bernard, rédacteur en chef, est devenu le nouveau directeur du journal (cf. communiqué paru dans EPA du 1^{er} novembre 2016).

• **Maison Cottard-Josserand**

Le foyer des étudiants installé auparavant chez les Sœurs de Saint-François d'Assise, à Seillon (Péronnas) a été récemment inauguré dans le bâtiment de la rue de la paix (anciennement bureau diocésain des œuvres). L'ensemble de la maison est mis sous le patronage du Chanoine Cottard-Josserand (fondateur du bureau diocésain), les deux étages du foyer des étudiants sous celui de Pier-Giorgio Frassati et la chapelle sous celui de saint Jean-Paul II (en raison de la relique qu'elle abrite). Le premier niveau (rdc) est occupé par la chapelle, l'aumônerie des étudiants et une grande salle de réunion. Les deux étages comptent chacun 7 chambres dont plus de la

moitié sont actuellement occupées. Le foyer a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 2016 et la chapelle a été bénie le 8 octobre 2016.

• **Maison diocésaine**

Depuis les dernières réunions d'information (avant l'été), la demande de permis de construire a été déposée. Le dossier financier est en cours de préparation. L'architecte prépare les appels d'offre. Une équipe est en cours de constitution pour rechercher des grands donateurs. Les travaux pourraient démarrer en février.

La question est posée du nom à lui donner. Pour l'instant, il n'est pas prévu de donner à l'ensemble du site un autre nom que celui de « Maison Jean-Marie-Vianney ». Chacun des bâtiments pourra conserver ou recevoir un nom particulier (par exemple celui du père Georges Druguet). Il pourra en être de même pour les différentes salles. Ces questions sont encore à mûrir ensemble.

• **Vers la fusion de certaines paroisses**

Un petit dossier comportant un questionnaire sur l'éventuelle fusion des paroisses qui n'ont plus guère de communauté paroissiale digne de ce nom a été distribué aux doyens et aux membres du conseil presbytéral. La fusion proprement dite de ces paroisses ne devrait avoir que peu d'impact sur la vie des groupements paroissiaux concernés. Mais la réflexion peut avoir beaucoup d'intérêt pour mieux prendre conscience de la réalité ecclésiale d'une paroisse. Les doyens recevront par la suite une feuille de route précisant la manière de mener cette réflexion et l'articulation entre leur mission et le travail du Conseil presbytéral.

* * *

Pour la préparation de la prochaine session (9-10 mars 2017), le bureau se réunira le jeudi 26 janvier 2017.

Le bureau du Conseil presbytéral

Informations diocésaines

Nominations

Prêtres

- **M. l'Abbé Stanislas Darmancier**, vicaire paroissial dans le groupement de Belley, est autorisé à prendre un temps de repos suffisant pour l'amélioration de sa santé.
- **M. l'Abbé Lézin Somda**, prêtre fidei donum du diocèse de Diébougou (Burkina Faso), est déchargé de son office de vicaire paroissial dans le groupement de Cessy et nommé vicaire paroissial dans le groupement de Belley, à dater du 1^{er} décembre 2016. Il réside au presbytère de Belley.
- **M. l'Abbé Grégoire de Kermenguy**, curé in solidum des paroisses de Gex, de Divonne-les-bains et du groupement de Cessy, est autorisé à prendre quelques semaines de repos.
- **M. l'Abbé Bruno Diangadio**, prêtre du diocèse de Matadi (République Démocratique du Congo), est nommé avec l'accord de son évêque vicaire paroissial dans le groupement de Cessy, à dater du 1^{er} décembre 2016. Il réside au presbytère de Cessy.
- **M. l'Abbé Gaspard Craplet**, prêtre de la Société Jean-Marie Vianney, est autorisé par le Modérateur de la Société Jean-Marie Vianney et par l'évêque de Belley-Ars à assumer la mission de conseiller religieux de l'équipe de district des Guides et Scouts d'Europe de l'Ain et du Clan des Scouts d'Europe de l'Ain.

Diacre permanent

- **M. François Asensio**, diacre permanent, a reçu de la Congrégation pour la cause des saints le mandat de Postulateur de la cause de béatification du serviteur de Dieu Gabriel Rosset-Boulon, introduite par le diocèse de Lyon, à dater du 14 septembre 2016.

Profession perpétuelle chez les Dominicaines du Cœur Immaculé de Marie

Le samedi 26 novembre 2016, en la cathédrale Notre-Dame de l'Annonciation

de Bourg-en-Bresse, **Sœur Anne-Dominique du Cœur de Marie** a prononcé sa profession perpétuelle dans la Congrégation des Dominicaines du Cœur Immaculé de Marie.

Décès

- **Mme Odette Darmedru** née Joly, maman du père Pierre Darmedru, délégué diocésain pour la pastorale de la santé, est décédée dans sa 102^e année, dimanche 20 novembre 2016.

La célébration eucharistique de ses funérailles a eu lieu à l'église de Villereversure, le mercredi 23 novembre. Elle a été inhumée au cimetière de Bohas.

- **M. l'Abbé Paul Gimaret** est décédé le 23 novembre 2016, à Seillon-Repos, à l'âge de 88 ans.

Né à Thoissey le 12 janvier 1928 et ordonné prêtre à Belley le 29 juin 1952, il est d'abord professeur



à l'institution Lamartine. En 1968, il est nommé curé de Villereversure. En 1971, il reçoit en outre la charge de Meyriat et, en 1975, la responsabilité de la commission « Chant et musique sacrée » (jusqu'en 1993). En 1980, il est déchargé de Villereversure et Meyriat et devient directeur diocésain de la catéchèse, jusqu'en 1992 où il est nommé curé du Sacré-Cœur de Bourg, puis doyen de la ville de Bourg (1994).

En 2004, il se retire à la maison Saint-Anthelme dont il assure l'aumônerie. En 2014, il s'installe à Seillon Repos.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église du Sacré-Cœur de Bourg, le lundi 28 novembre 2016. Il est inhumé au carré des prêtres du cimetière de Bourg.

• **Soeur Maureen McBride**, Religieuse de Notre-Dame des Missions, est décédée dans un accident de voiture le samedi 26 novembre.



Néo-Zélandaise, âgée de 63 ans, Sr Maureen avait prononcé ses vœux il y a 42

ans. Elle avait été supérieure générale de la Congrégation de 2002 à 2014. Récemment nommée supérieure de la communauté de St-Rambert, elle était membre du conseil provincial.

Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 1^{er} décembre à 10h en l'église de Saint-Rambert-en-Bugey. Elles ont été présidées par le P. Bruno Boucly, vicaire épiscopal, représentant Mgr Roland.

Collecte des registres de catholicité 2016

(au plus tard le 22 février 2017)

Toutes les paroisses ont dû recevoir les nouveaux registres pour 2017 (vérifier s'il ne manque rien et avertir la chancellerie en cas de besoin).

Les curés et les notaires paroissiaux sont priés de procéder aux opérations suivantes :

1° Vérifier les actes de l'année écoulée : signatures, dates, tables des sépultures, des communions et confirmations (avec lieu et date de baptême).

2° Compléter la récapitulation finale.

3° Signer (curé ou administrateur) ; la signature du doyen n'est pas obligatoire, c'est à lui de voir s'il peut vérifier effectivement les registres de toutes les paroisses de son doyenné.

4° Déposer à la chancellerie le double des registres de 2016. Comme les années précédentes, une remise sur les annuaires 2018 récompensera le dépôt en janvier des registres de 2016 : 50% (avant le 16), 25 % (du 16 au 31).

Ils sont également priés de procéder aux autres opérations suivantes :

1° Vérifier si toutes les notifications et transcriptions ont bien été faites et envoyées à la chancellerie : baptêmes hors paroisse, mariages, confirmations.

2° Classer et archiver les dossiers de préparation de l'année écoulée : préparations (baptêmes, communions, confirmations, mariages, funérailles), catéchismes, aumôneries, conseils paroissiaux etc...

3° Transmettre à la chancellerie l'index informatisé des baptêmes de l'année écoulée et, si possible de quelques années antérieures (avant de commencer, prendre contact avec le chancelier pour les procédures de saisie et de transfert).

Formation des notaires paroissiaux

Les 8 et 10 novembre dernier, 32 personnes ont participé à la rencontre annuelle des notaires paroissiaux. Un curé, ayant prévu d'accompagner la notaire de ses paroisses, a tenu à venir malgré l'absence de celle-ci pour exprimer à tous la reconnaissance de leurs curés respectifs. Presque tous les doyennés étaient représentés. Félicitations aux notaires du Haut-Bugey qui ont tous participé. Pour répondre à la demande de ceux du Bugey-Sud, la prochaine rencontre aura lieu un mois plus tôt : les **3 et 5 octobre 2017**.

Félicitations aux nouvelles recrues qui ont reçu ou recevront prochainement une délégation officielle à la suite de cette formation. Merci à **M. Paul Cattin** et à **Mme Brigitte Ladde** d'avoir mis leurs compétences d'archivistes au service des notaires. Merci à tous du bon accomplissement de leurs tâches administratives au service de la mission.

Père Christian Josselin

Nouvelles coordonnées

- **P. Michel Page** : mlj.page2@orange.fr
- **P. Lézin Somda** : 07 89 98 71 19 - absomda@gmail.com

Apprendre à connaître l'islam : encore deux conférences

Le **mercredi 7 décembre à 20h30**, conférence de l'abbé **Fabrice Loiseau** : « **L'islam, défi pour les chrétiens : entre dialogue et annonce** ».

Curé de la paroisse Saint-François-de-Paule à Toulon, l'abbé Fabrice Loiseau est le fondateur et supérieur des Missionnaires de la miséricorde divine, dont le charisme repose sur trois points :

- le témoignage de la Miséricorde, comme le Christ l'a révélé à Ste Faustine,
- une grande dévotion eucharistique avec un attachement particulier à la célébration de la liturgie dans le rite de saint Pie V dans l'esprit du Motu Proprio Summorum Pontificum
- un zèle missionnaire pour la Nouvelle Évangélisation, particulièrement envers les musulmans.

Le **mercredi 21 décembre à 20h30**, conférence de **Michel Younès** : « **L'islam au pluriel ou la diversité des courants internes à l'islam de France** »

Né au Liban, Michel Younès est professeur en Théologie à l'Université Catholique de Lyon et responsable du Centre d'Études des Cultures et des Religions de l'UCLy. Depuis 2015, il est délégué épiscopal aux relations avec les musulmans du diocèse de Lyon.

Ces deux conférences auront lieu à la Salle des Pays de l'Ain, dans la Maison Jean-Marie Vianney, et seront également retransmises en direct sur internet, sur la chaîne Youtube du diocèse.

Apprendre à connaître l'islam

Conférences les mercredis à 20h30
à la Maison Jean-Marie Vianney
29, Rue du Dr Nodet - Bourg-en-Bresse
Retransmission en direct dans tout le diocèse

La relation avec les croyants de l'islam acquiert à notre époque une grande importance. Pour soutenir le dialogue avec l'islam une formation adéquate des interlocuteurs est indispensable, non seulement pour qu'ils soient solidement et joyeusement enracinés dans leur propre identité, mais aussi pour qu'ils soient capables de reconnaître les valeurs des autres.

Pape François

5 octobre Marc Fromager Vers un nouveau Moyen-Orient : la fin des chrétiens ?	19 octobre Guy Stremstoerfer Islam et Eglise Les origines de l'islam et les conséquences pour le dialogue	2 novembre P. François Jourdan Chrétiens & musulmans se comprendre quand tous les mots et cohérences sont différents	16 novembre Annie Laurent L'islam et la personne humaine	7 décembre Abbé Fabrice Loiseau L'islam, défi pour les chrétiens : entre dialogue et annonce	21 décembre Michel Younès L'islam au pluriel ou la diversité des courants internes à l'islam de France
---	--	--	--	--	--

Diocèse de Belley-Ars
catholique-belley-ars.ccf.fr

Imprimé par : www.printo'clock.com - Ne pas jeter sur la voie publique

Bénédition de Béthanie, une maison au service des familles

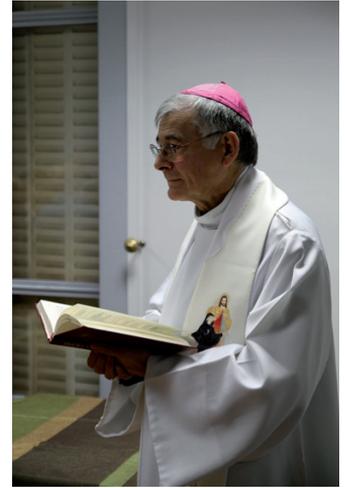
Depuis quelques mois, plusieurs associations et professionnels au service des familles ont pris leurs quartiers au 5, rue Amédée Mercier à Bourg-en-Bresse, dans la Maison de la famille créée par le diocèse. Lundi 14 novembre au soir, les travaux de rénovation des locaux étant achevés, les différents acteurs de cette maison ont été invités à la bénédiction des lieux. Quelques prêtres de Bourg étaient également invités, dont le P. Jacques Cail, qui a habité pendant 23 ans dans cet appartement, baptisé aujourd'hui « Béthanie - Maison de la Famille ».

Mgr Pascal Roland, qui a voulu faire de la famille l'un des principaux axes de l'action du diocèse, a encouragé bénévoles et professionnels à accueillir et à aider ceux qui auront besoin d'eux : « *La mission du Seigneur, c'est de guérir. Que tous ceux et celles qui viendront ici puisse découvrir cette bienveillance du Seigneur, à travers ceux et celles qui les accueilleront. Qu'ils découvrent le Salut, à travers ceux et celles qui les aideront dans leurs vies. Qu'ils puissent découvrir combien le Seigneur est proche. Dieu est tout proche !* »

Le P. Frédéric Pelletier, responsable de la Pastorale de la Famille, a fait visiter les différentes pièces : deux salles de réunion



et d'accueil, une salle d'attente, une cuisine qui renforcera la convivialité, et un oratoire. D'autres espaces pourront aussi être mis à disposition en cas de besoin. « *Et quand ce sera trop petit, on construira une nouvelle maison !* » ajoute en souriant le P. Pelletier. « *On démarre petit, mais il faut être ambitieux !* »



L'objectif de cette maison est en effet ambitieux : soutenir les familles dans les différentes étapes de la vie, surtout au moment où elles rencontrent des difficultés : lors d'une grossesse, de la perte d'un bébé, dans les différentes crises que peuvent traverser un couple ou une famille...

Pour cela, trois propositions sont faites :

- **Le Sénévé, cabinet de conseil conjugal et familial** : www.le-seneve.com

- **Ecoute femmes enceintes 01** :

07 83 17 19 45

ecoutefe01@gmail.com

- **AGAPA** :

contact01@agapa.fr

www.agapa.fr - 06 48 97 93 49

Nous souhaitons longue vie à cette maison, pour qu'elle puisse aider un grand nombre de familles, et, pour reprendre les mots de la bénédiction de Mgr Roland, « *qu'elle répande loin d'elle le parfum du Christ !* ».

Agenda des événements diocésains

**Journée de formation et d'échanges
pour la préparation au mariage**

Samedi 3 décembre à la MJMV

Contact : pastoraledesfamilles01@gmail.com

**Journée Arc-en-Ciel pour les catéchumènes
et les recommençants**

Samedi 3 décembre à la MJMV

Contact : catechumenatbelley01@free.fr

**Recevoir Amoris Laetitia pour discerner et
accompagner**

**Du dimanche 4 au mardi 6 décembre, au
Foyer Sacerdotal Jean-Paul II à Ars**

Session de formation permanente pour les
prêtres avec le Fr. Jean-Miguel Garrigues op.

Contact : 04 74 08 19 00 - www.sjmv.net

fsacerdotal.ars@wanadoo.fr

Apprendre à connaître l'islam

Mercredi 7 décembre à 20h30 à la MJMV

Conférence de l'abbé Fabrice Loiseau :
« L'islam, défi pour les chrétiens : entre
dialogue et annonce » (voir p. 14).

Clôture de l'année jubilaire de St P. Chanel

Jeudi 8 décembre à 19h

au Sanctuaire de Cuet

19h : Messe de clôture du Jubilé de Saint
Pierre Chanel présidée par Mgr Roland, avec
la fermeture de la porte du Jubilé.

20h : pique-nique tiré des sacs;

20h30 : veillée mariale et procession aux
flambeaux dans le parc du sanctuaire.

Contact : sanctuairedecuet@free.fr

**L'accueil, comment le vivre,
comment s'y préparer ?**

Vendredi 9 décembre à la MJMV

Contact : sedif.belleyars@gmail.com

Apprendre à connaître l'islam

Mercredi 21 décembre à 20h30 à la MJMV

Conférence de Michel Younès : « L'islam au
pluriel ou la diversité des courants internes à
l'islam de France » (voir p. 14).

Sommaire

Lettre pastorale pour la nouvelle année liturgique	p. 1
Agenda de notre évêque	p.5
Compte-rendu du Conseil presbytéral	p. 6
Informations diocésaines	p. 12
Apprendre à connaître l'islam	p. 14
Bénédiction de Béthanie, une maison au service des familles	p. 15
Agenda diocésain	p. 16

Sommaire du numéro spécial

Pour évangéliser dans notre diocèse	p. 1
Statut diocésain du Délégué épiscopal au diaconat	p. 4
Statut du Conseil diocésain du diaconat	p. 5
Etapas du cheminement vers le diaconat permanent	p. 7
Vie et ministère des diacres permanents	p. 12
Annexes	p. 14

Église des Pays de l'Ain - Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912 - Date de parution : 1^{er} décembre 2016

Directeur de la publication : Guilhem DUVAL

Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : SDPC

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154 – 01004 Bourg-en-Bresse Cedex - 04 74 32 86 69 - sdpc01@gmail.com

catholique-belley-ars.cef.fr